



BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 6 319

Vendredi 22 Avril 2016

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 5 347.33

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/1997)

VARIATION DU JOUR : + 0,09%

VARIATION SUR L'ANNÉE : + 6,05%

TUNINDEX20 : 2 231.39

(Base 1 000 le 31/12/2006)

VARIATION DU JOUR : - 0,02%

VARIATION SUR L'ANNÉE : + 5,57%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNÉE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	3 849,83	0,28%	9,25%
8300	INDICE DES BANQUES	3 506,28	0,22%	11,01%
8500	INDICE DES ASSURANCES	9 943,15	0,39%	1,57%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	5 527,72	0,87%	-1,57%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3 447,34	-0,19%	4,92%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5 439,57	-0,20%	6,16%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	4 526,89	-0,16%	2,15%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET ÉQUIPEMENTIERS	1 281,64	1,97%	-16,58%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	5 310,56	-0,23%	-1,29%
3700	INDICE PRODUITS MÉNAGERS ET DE SOIN PERSONNEL	2 003,72	-0,20%	28,02%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 040,79	-0,34%	-4,02%
2300	INDICE DE BÂTIMENT ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	638,64	-0,52%	-6,21%
1000	INDICE MATÉRIAUX DE BASE	1 692,79	-1,13%	-3,30%

COTATION ÉLECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	0,600	06-06-2014	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	13,000	13,000	13,000	13,000	12,900		
2	1	0,650	14-05-2015	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie	23,000	23,110	22,900	23,110	22,850		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	0,620	0,620	0,620	0,630	0,610		
4	5	1,500	16-06-2015	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	27,900	27,300	27,500	27,900	27,250		
5	10	3,000	15-06-2015	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	86,500	86,500	85,010	86,500	85,010		
6	5	0,400	06-09-2013	BH - Banque de l'Habitat	16,270						
7	5	1,000	15-06-2015	TL - Tunisie Leasing	16,500	16,690	16,790	16,800	16,690		
8	1	0,300	26-06-2015	BT - Banque de Tunisie	10,500	10,970	10,700	10,970	10,610		
9	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	4,700	4,700	4,700	4,700	4,560		
10	5	0,400	06-08-2013	BNA - Banque Nationale Agricole	9,000	9,190	9,270	9,270	8,950		
11	5	1,000	15-06-2015	AMEN BANK	21,000	21,000	21,000	21,000	21,000		
12	1	0,230	14-05-2015	ATB - Arab Tunisian Bank	5,290	5,200	5,200	5,200	5,190		
13	5	0,500	15-06-2015	UIB - Union Internationale de Banques	18,150	18,000	18,200	18,200	18,000		
14	5	1,500	09-07-2015	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	25,140	25,000	25,000	25,000	25,000		
15	5	0,750	28-05-2015	CIL - Compagnie Internationale de leasing	16,400	16,600	16,600	16,600	16,600		
16	1	0,200	15-06-2015	ATL - Arab Tunisian Lease	3,110	3,140	3,150	3,150	3,130		
17	1	0,220	01-07-2015	PGH - Poulina Group Holding	5,000	4,980	4,980	4,980	4,980		
18	10	3,400	01-06-2015	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	167,100	165,520	168,000	168,000	165,520		
19	5	0,200	29-07-2013	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	3,400	3,490	3,390	3,490	3,390	B	3,390
20	1	0,200	20-07-2015	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	3,600	3,570	3,660	3,660	3,520		
21	1	0,100	06-07-2015	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	2,200	2,200	2,190	2,200	2,110	B	2,110
22	1	0,100	09-07-2015	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Électriques	2,100	2,070	2,070	2,090	2,010		
23	10	1,200	25-06-2015	TJL - Attijari Leasing	18,340	18,890	18,890	18,890	18,890		
24	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	3,610	3,700	3,800	3,820	3,600		
25	5	0,500	18-06-2015	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	9,300	9,440	9,440	9,440	9,440		
26	5	0,250	14-05-2015	MODERN LEASING	3,800	3,750	3,750	3,750	3,750		
27	1	0,050	23-09-2015	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	1,590	1,600	1,630	1,650	1,600		
28	1	0,045	15-07-2015	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	1,920	1,920	1,990	2,000	1,920		
29	1	0,300	15-06-2015	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	4,490	4,580	4,560	4,580	4,450		
30	1	0,100	05-08-2015	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	1,790	1,750	1,790	1,790	1,710		
31	5	0,650	31-07-2015	WIFACK INTERNATIONAL BANK	5,750	5,900	5,900	5,900	5,900		
32	1	0,240	29-06-2015	Société ESSOUKNA	3,690	3,600	3,600	3,600	3,600		
33	1	0,270	06-10-2015	ADWYA - Société Adwya	7,470	7,470	7,690	7,690	7,470		
34	1	0,230	06-07-2015	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	3,350	3,340	3,290	3,350	3,290		
35	1	0,050	10-09-2012	SOPAT - Société de Production Agricole Teboulba	1,420	1,460	1,500	1,500	1,420	H	1,500
36	1	0,450	10-07-2015	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	8,440	8,440	8,590	8,600	8,440		
37	5	0,350	25-06-2015	HANNIBAL LEASE	8,190	8,390	8,390	8,390	8,390		
38	1	0,100	16-07-2012	Société Les Ciments de Bizerte	2,870	2,870	2,730	2,870	2,700		
39	5	0,500	26-06-2015	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	8,500	8,500	8,500	8,670	8,480		
40	1	0,500	01-07-2015	ENNAKL Automobiles	13,340	13,300	13,300	13,300	13,270		
41	1	0,300	18-07-2014	Telnet Holding	3,040	2,950	3,030	3,030	2,880		
42	1	0,225	16-06-2015	OTH - One Tech Holding	6,920	6,900	6,920	6,920	6,900		
43	1	0,800	18-06-2015	CITY CARS	16,000	15,810	15,810	16,180	15,810		
44	1	1,014	15-05-2015	EURO-CYCLES	54,780	54,980	54,900	54,980	54,000		
45	1	0,165	10-07-2015	CELLCOM	8,090	8,270	8,090	8,290	8,030		
46	1	0,202	16-06-2015	SAH - Société d'Articles Hygiéniques	12,600	12,560	12,570	12,600	12,560		
47	2	0,230	07-07-2015	MPBS - Manufacture de Panneaux Bois du Sud	4,420	4,420	4,610	4,610	4,290		
48	1	0,150	16-06-2015	SOTIPAPIER - Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton	3,880	3,880	3,810	3,880	3,810		
49	10	0,640	15-07-2015	Société Délice Holding	12,150	12,150	12,200	12,200	12,150		
50	1			UADH - Universal Auto Distributors Holding SA.	5,970	5,880	5,890	5,970	5,800		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
51	20	1,800	04-09-2014	BTE - Banque de Tunisie et des Émirats (ADP)	16,500	16,480	16,480	B	15,990
52	1	0,550	08-04-2016	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	12,150	12,140	12,140		
53	25	5,200	15-07-2015	Air Liquide Tunisie	123,600	125,660	125,660		
54	5	0,700	03-07-2015	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	26,500				
55	10	2,200	30-04-2015	Placements de Tunisie - SICAF	41,030				
56	5	1,700	29-05-2015	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	39,400				
57	10	1,300	14-08-2015	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	26,000	25,540	25,540		
58	4	0,300	01-07-1998	ELBENE Industrie	3,080				
59	10	5,000	10-08-2015	ALKIMIA - Société Chimique	39,770				
60	1	1,000	15-06-2015	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	11,490				
61	1	0,300	30-06-2015	SMG - Société Magasin Général S.A.	28,010				
62	5	0,950	17-04-2015	SALIM - Société d'Assurances SALIM	29,340	30,000	30,000		
63	5	0,200	10-09-2015	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	5,240	5,010	5,010		
64	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	5,050	5,050	5,050		
65	1	0,100	05-05-2015	BEST LEASE	1,800				

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 51 - CONTINU VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
66	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	2,110	2,180	2,230	2,230	2,110	H	2,230
67	1			Société SERVICOM	7,780	7,780	7,550	7,780	7,550		
68	1			Société Carthage Cement	1,580	1,580	1,560	1,580	1,550		
69	1	0,300	17-06-2015	Société HEXABYTE	5,630	5,630	5,630	5,640	5,600		
70	1			Société AE TECH	1,540	1,580	1,580	1,590	1,540		
71	1			Société LAND'OR	6,140	6,140	6,180	6,190	5,960		
72	1	0,420	30-07-2015	Société New Body Line	6,400	6,390	6,210	6,390	6,210		
73	1	0,060	17-08-2015	SOTEMAIL	1,790	1,790	1,790	1,790	1,790		
74	1	0,125	30-06-2015	Société CEREALIS SA	3,370	3,370	3,350	3,370	3,270		
75	1	0,035	31-07-2015	TGH - Société Tawasol Group Holding	0,640	0,640	0,670	0,670	0,640		
76	1			Société OfficePlast	3,650	3,610	3,590	3,610	3,550		
H : Réservation à la Hausse				B : Réservation à la Baisse				S : Suspendue			

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
77	1			MIP – Maghreb International Publicité	1,000				

COTE DE LA BOURSE : GROUPE SPÉCIAL 99

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 99 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
78	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	1,250				

Ce groupe est réservé aux sociétés cotées qui sont affectées par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation ou de compromettre le bon fonctionnement du marché.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu				DERNIÈRE	ÉCHÉANCE	COURS DE	OUVERTURE	CLÔTURE	INTÉRÊTS	RESERVATION	
	VALEURS				ÉCHÉANCE	PRÉCÉDENTE	RÉFÉRENCE EN %	EN %	EN %	COURS *	INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRÉSOR ASSIMILABLES - BTA												
79	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. :	1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016	-	97,350					
80	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. :	1 000 Dinars	B0522	09-05-2022	08-05-2015	102,900					
81	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. :	1 000 Dinars	B0717	11-07-2017	10-07-2015	102,000					
82	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. :	1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018	10-12-2015	84,000					
83	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. :	1 000 Dinars	B0319	11-03-2019	11-03-2016	98,080					
84	BTA 12ANS 5,6% AOUT 2022	V. F. :	1 000 Dinars	B0822	11-08-2022	11-08-2015	98,800					
85	BTA 7ANS 5,5% OCTOBRE 2018	V. F. :	1 000 Dinars	B1018	12-10-2018	12-10-2015	98,200					
86	BTA 4ANS 5,25% DECEMBRE 2016	V. F. :	1 000 Dinars	B1216	12-12-2016	11-12-2015	99,800					
87	BTA 7ANS 5,5% FEVRIER 2020	V. F. :	1 000 Dinars	B0220	12-02-2020	12-02-2016	96,500					
88	BTA 4ANS 5,3% JANVIER 2018	V. F. :	1 000 Dinars	B0118	15-01-2018	15-01-2016	99,600					
89	BTA 7ANS 5,5% OCTOBRE 2020	V. F. :	1 000 Dinars	B1020	15-10-2020	13-10-2015	97,440					
90	BTA 10 ANS 6% AVRIL 2024	V. F. :	1 000 Dinars	B0424	10-04-2024	08-04-2016	100,000					
91	BTA 6 ANS 5,75% JANVIER 2021	V. F. :	1 000 Dinars	B0121	13-01-2021	13-01-2016	100,000					
92	BTA 8 ANS 6% AVRIL 2023	V. F. :	1 000 Dinars	B0423	13-04-2023	13-04-2016	100,000					
93	BTA 11ANS 6,3% OCTOBRE 2026	V. F. :	1 000 Dinars	B1026	13-10-2026		100,000					
94	BTA 8 ANS 6% JANVIER 2024	V. F. :	1 000 Dinars	B0124	13-01-2024		100,000					
95	BTA 12 ANS 6,7% AVRIL 2028	V. F. :	1 000 Dinars	B0428	13-04-2028		100,000					
EMPRUNT NATIONAL												
96	E NAT 5,95% 2014 A 5 ans dont 1 an de franchise			NA19	20-06-2019	19-06-2015	97,000	94,100	94,100	0,510		
97	E NAT 6,15% 2014 B 7 ans dont 2 ans de franchise			NB21	20-06-2021	19-06-2015	98,350					
98	E NAT 6,35% 2014 C 10 ans dont 2 ans de franchise			NC24	20-06-2024	19-06-2015	100,000					
99	E NAT HASSN 2014 A 5 ans dont 1 an de franchise			NA19H	20-06-2019	19-06-2015	94,090					
100	E NAT HASSN 2014 B 7 ans dont 2 ans de franchise			NB21H	20-06-2021	19-06-2015	100,000					
101	E NAT HASSN 2014 C 10 ans dont 2 ans de franchise			NC24H	20-06-2024	19-06-2015	100,000					
LES EMPRUNTS												
102	BTE	EO BTE 2009 10ans AP à 5,25% 15/09		BTE9	15-09-2019	15-09-2015	100,000					
103		EO BTE 2010 Catégorie A Fixe 10ans AP à 5,20% 17/09		BE10F	17-09-2020	17-09-2015	100,000					
104		EO BTE 2010 Catégorie A Variable 10ans AP à TMM+0,70% j. 17/09		BE10V	17-09-2020	17-09-2015	100,000					
105		EO BTE 2010 Catégorie B 20ans AP à 5,85% 17/09		BE10B	17-09-2030	17-09-2015	100,000					
106		EO BTE 2011 Fixe 20ans AP à 6,25% 17/09		BE11F	09-02-2032	09-02-2016	100,000					
107		EO BTE 2011 Variable 7ans AP à TMM+1,30% 2 ans de franchise j. 09/02		BE11V	09-02-2019	09-02-2016	100,000					
108	ATTIJARI BANK	EO ATTIJARI BANK 2010 7ans AP à TMM+0,6% j. 09/02		TJB10	11-01-2018	11-01-2016	100,000					
109		EO ATTIJARI BANK Subordonné 2015 Fixe Cat. A 5ans AP à 7,40% j. 30/10		JS5AF	30-10-2020		100,000					
110		EO ATTIJARI BANK Subordonné 2015 Fixe Cat. B 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 30/10		JS5BF	30-10-2022		100,000					
111		EO ATTIJARI BANK Subordonné 2015 Variable Cat. B 7ans AP à TMM+2,10% 2 ans de franchise j. 30/10		JS5BV	30-10-2022		100,000					
112	BH	EO BH 2009 Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9A	31-12-2024	31-12-2015	100,000					
113		EO BH 2009 Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9B	31-12-2024	31-12-2015	100,000					
114		EO BH 2013/1 Fixe 7ans AP à 6,8% j. 28/06		BH31F	28-06-2020	28-06-2015	100,000					
115		EO BH 2013/1 Variable 7ans AP à TMM+1,8% j. 28/06		BH31V	28-06-2020	28-06-2015	100,000					
116		EO BH Subordonné 2015 Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,40% j. 29/05		BS5AF	29-05-2020		100,090					
117		EO BH Subordonné 2015 Variable Catégorie A 5ans AP TMM+1,95j. 29/05		BS5AV	29-05-2020		100,000					
118		EO BH Subordonné 2015 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 29/05		BS5BF	29-05-2022		100,000					
119	TUNISIE LEASING	EO TUNISIE LEASING 2011/1 Fixe 5ans AP à 5,75% j. 10/06		T111F	10-06-2016	10-06-2015	99,800					
120		EO TUNISIE LEASING 2011/1 Variable 5ans AP TMM+0,90% j. 10/06		T111V	10-06-2016	10-06-2015	98,200					
121		EO TUNISIE LEASING 2011/2 Fixe 5ans AP à 5,95% j. 29/10		T112F	29-10-2016	29-10-2015	99,290	99,910	99,910	0,588		
122		EO TUNISIE LEASING 2011/2 Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 29/01		T112V	29-10-2016	29-10-2015	100,000					
123		EO TUNISIE LEASING 2011/3 Fixe 5ans AP à 5,85% j. 29/01		T113F	29-01-2017	29-01-2016	98,370					
124		EO TUNISIE LEASING 2011/3 Variable 5ans AP TMM+1,35% j. 29/01		T113V	29-01-2017	29-01-2016	100,000					
125		EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 5ans AP à 6,15% j. 29/05		T21AF	29-05-2017	29-05-2015	100,000					
126		EO TUNISIE LEASING 2012/1 Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 29/05		T21AV	29-05-2017	29-05-2015	100,000					
127		EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 29/05		T21BF	29-05-2019	29-05-2015	97,900					
128		EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 6,30% j. 15/01		T22AF	15-01-2018	15-01-2016	100,000					
129		EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 15/01		T22AV	15-01-2018	15-01-2016	100,000					
130		EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 6,40% 2 ans de franchise j. 15/01		T22BF	15-01-2020	15-01-2016	100,000					
131		EO TUNISIE LEASING 2013 Subordonné Fixe 5ans AP à 7% j. 02/05		T13SF	02-05-2018	02-05-2015	100,000					
132		EO TUNISIE LEASING 2013 Subordonné Variable 5ans AP TMM+2,25% j. 02/05		T13SV	02-05-2018	02-05-2015	100,000					
133		EO TUNISIE LEASING 2013/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,00% j. 03/10		T13AF	03-10-2018	03-10-2015	99,110					
134		EO TUNISIE LEASING 2013/1 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+2,00% j. 03/10		T13AV	03-10-2018	03-10-2015	100,000					
135		EO TUNISIE LEASING 2013/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 03/10		T13BF	03-10-2020	03-10-2015	100,000					
136		EO TUNISIE LEASING 2013/2 Subordonné Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,35% j. 05/02		T32AF	05-02-2019	05-02-2016	100,000					
137		EO TUNISIE LEASING 2013/2 Subordonné Variable Catégorie A 5ans AP TMM+2,35% j. 05/02		T32AV	05-02-2019	05-02-2016	100,000					
138		EO TUNISIE LEASING 2013/2 Subordonné. Fixe Cat. B 7ans AP à 7,60% 2 ans de franchise j. 05/02		T32BF	05-02-2021	05-02-2015	100,000					
139		EO TUNISIE LEASING 2014/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,20% j. 28/04		T41AF	28-04-2019	28-04-2015	100,160					
140		EO TUNISIE LEASING 2014/1 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+2,20% j. 28/04		T41AV	28-04-2019	28-04-2015	100,000					
141		EO TUNISIE LEASING 2014/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 28/04		T41BF	28-04-2021	28-04-2015	100,000					
142		EO TUNISIE LEASING 2014/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,55% j. 15/12		T42AF	15-12-2019	15-12-2015	100,000					
143		EO TUNISIE LEASING 2014/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,80% 2 ans de franchise j. 15/12		T42BF	15-12-2021	15-12-2015	100,000					
144		EO TUNISIE LEASING 2015/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,65% j. 15/05		T51AF	15-05-2020		100,000					
145		EO TUNISIE LEASING 2015/1 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+2,30% j. 15/05		T51AV	15-05-2020		100,000					
146		EO TUNISIE LEASING 2015/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,85% 2 ans de franchise j. 15/05		T51BF	15-05-2022		100,000					
147		EO TUNISIE LEASING 2015/1 Subordonné Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,70% j. 29/06		T5SAF	29-06-2020		100,000					
148		EO TUNISIE LEASING 2015/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,90% 2 ans de franchise j. 29/06		T5SBF	29-06-2022		100,000					
149		EO TUNISIE LEASING 2015/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,50% j. 04/03		T52AF	04-03-2021		100,000					
150		EO TUNISIE LEASING 2015/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,75% 2 ans de franchise j. 04/03		T52BF	04-03-2023		100,000					
151	UBCI	EO UBCI 2013 7ans AP à 6,8% 2 ans de franchise j. 31/05		OBC13	31-05-2020	31-05-2014	100,310					
152	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05		STB8B	15-05-2024	15-05-2015	100,000					
153		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05		STB8C	15-05-2028	15-05-2015	100,000					
154		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05		STB8D	15-05-2033	15-05-2015	100,000					
155		EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02		STB82	18-02-2025	18-02-2015	101,760					
156		EO STB- 2010/1 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,70% j. 23/03		SB10A	23-03-2020	23-03-2016	100,000					
157		EO STB- 2010/1 Catégorie B 15ans AP à 5,30% j. 23/03		SB10B	23-03-2025	23-03-2016	100,000					
158		EO STB Subordonné 2011 Fixe 7ans AP à 6,1% j. 27/01		SB11F	27-01-2019	27-01-2016	100,000					
159		EO STB Subordonné 2011 Variable 10ans AP à TMM+1,3% j. 27/01		SB11V	27-01-2022	27-01-2016	100,000					
160	BNA	EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04		BNA9S	07-04-2024	07-04-2016	100,000					
161	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01		OAB6	29-01-2017	29-01-2016	100,840					
162		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05		ABS8A	21-05-2023	21-05-2015	100,000					
163		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05		ABS8B	21-05-2028	21-05-2015	10					

N°	Groupe 21 - Continu			DERNIÈRE	ÉCHÉANCE	COURS DE	OUVERTURE	CLÔTURE	INTÉRÊTS	RESERVATION	
	VALEURS			ÉCHÉANCE	PRÉCÉDENTE	RÉFÉRENCE EN %	EN %	EN %	COURUS *	INDICATEUR	SEUIL EN %
178	ATB	EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA1 7ans AP à TMM+0,5% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA1	20-05-2016	20-05-2015	100,000	90,870	90,870	3,374		
179		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA2 10ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA2	20-05-2019	20-05-2015	100,000					
180		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB1 15ans AP à 5,70% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB1	20-05-2024	20-05-2015	100,000					
181		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB2 20ans AP à 5,90% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB2	20-05-2029	20-05-2015	100,000					
182	U I B	EO UIB 2009 - 1A 10ans AP à 5,25% j. 17/07	UB91A	17-07-2019	17-07-2015	100,000					
183		EO UIB 2009 - 1B 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024	17-07-2015	100,000					
184		EO UIB 2009 - 1C 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029	17-07-2015	100,000					
185		EO UIB 2011/1 - Variable Catégorie A 10ans AP à TMM+1% j. 26/08	U111A	26-08-2021	26-08-2015	100,000					
186		EO UIB 2011/1 - Fixe Catégorie B 20ans AP à 6,3% j. 26/08	U111B	26-08-2031	26-08-2015	90,870					
187		EO UIB 2011 - 7ans AP à 5,90% j. 30/01	UB112	30-01-2019	30-01-2016	100,000					
188		EO UIB 2012/1 - Fixe Catégorie A 7ans AP à 6,3% j. 10/01	UB21A	10-01-2020	10-01-2016	98,100					
189		EO UIB 2012/1 - Fixe Catégorie B 10ans AP à 6,4% j. 10/01	UB21B	10-01-2023	10-01-2016	100,000					
190		EO UIB 2012/1 - Fixe Catégorie C 20ans AP à 6,7% j. 10/01	UB21C	10-01-2033	10-01-2016	100,000					
191		EO UIB Subordonné 2015 - Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,40% j. 18/06	US5AF	18-06-2020		100,000					
192		EO UIB Subordonné 2015 - Variable Catégorie A 5ans AP à TMM+1,95% j. 18/06	US5AV	18-06-2022		100,000					
193		EO UIB Subordonné 2015 - Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 18/06	US5BF	18-06-2022		100,000					
194	C I L	EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SF	15-01-2019	15-01-2016	100,000					
195		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SV	15-01-2019	15-01-2016	100,000					
196		EO CIL 2012 / 1 Fixe 5ans AP à 6,0% j. 30/03	CL121	30-03-2017	30-03-2016	100,000					
197		EO CIL 2012 / 2 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL12F	22-02-2018	22-02-2016	100,000					
198		EO CIL 2012 / 2 Variable 5ans AP à TMM+1,75% j. 22/02	CL12V	22-02-2018	22-02-2016	100,000					
199		EO CIL 2013 / 1 Catégorie A 5ans AP à 7,0% j. 06/12	CL13A	06-12-2018	06-12-2015	99,170					
200		EO CIL 2013 / 1 Catégorie B 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 06/12	CL13B	06-12-2020	06-12-2015	100,000					
201		EO CIL 2014 / 1 Fixe 5ans AP à 7,2% j. 15/07	CL41F	15-07-2019	15-07-2015	100,000					
202		EO CIL 2014 / 1 Variable 5ans AP à TMM+ 1,9% j. 15/07	CL41V	15-07-2019	15-07-2015	100,000					
203			EO CIL 2014 / 2 5ans AP à 7,60% j. 30/01	CL42	30-01-2020	30-01-2016	100,000				
204		EO CIL 2015 / 1 Fixe 5ans AP à 7,65% j. 15/06	CL51F	15-06-2020		100,000					
205		EO CIL 2015 / 1 Variable 5ans AP à TMM+ 2,00% j. 15/06	CL51V	15-06-2020		100,000					
206		EO CIL 2015 / 2 Fixe 5ans AP à 7,65% j. 30/10	CL52F	30-10-2020		100,000					
207		EO CIL 2015 / 2 Variable 5ans AP à TMM+ 2,00% j. 30/10	CL52V	30-10-2020		100,000					
208	BT KD	EO BTK 2009 Catégorie A 7ans AP à TMM+0,50% j. 26/02	BT K9A	26-02-2017	26-02-2016	100,000					
209		EO BTK 2009 Catégorie B 10ans AP à TMM+0,70% j. 26/02	BT K9B	26-02-2020	26-02-2016	100,000					
210		EO BTK 2009 Catégorie C 15ans AP à TMM+0,80% j. 26/02	BT K9C	26-02-2025	26-02-2016	100,000					
211		EO BTK 2009 Catégorie D 20ans AP à 5,85% j. 26/02	BT K9D	26-02-2030	26-02-2016	100,000					
212		EO BTK 2012/1 Fixe 7ans AP à 6,30% j. 15/11	BT K2F	15-11-2019	15-11-2015	99,990					
213		EO BTK 2012/1 Variable 7ans AP à TMM+1,75%j. 15/11	BT K2V	15-11-2017	15-11-2015	100,000					
214		EO BTK Subordonné 2014/1 Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,35% j. 15/12	BS4AF	15-12-2019	15-12-2015	100,000					
215		EO BTK Subordonné 2014/1 Variable Catégorie A 5ans AP à TMM+ 1,9% j. 15/12	BS4AV	15-12-2019	15-12-2015	100,000					
216		EO BTK Subordonné 2014/1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 15/12	BS4BF	15-12-2021	15-12-2015	100,000					
217	AT L	EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	AT L8F	22-08-2018	22-08-2015	95,120					
218		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	AT L8V	22-08-2018	22-08-2015	100,000					
219		EO ATL 2009-2 Fixe 7ans AP à 5,25% 2 ans de franchise j. 25/09	AT 92F	25-09-2016	25-09-2015	100,000					
220		EO ATL 2009-2 Variable 7ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 25/09	AT 92V	25-09-2016	25-09-2015	100,000					
221		EO ATL 2010-2 Fixe 7ans AP à 5,5% 2 ans de franchise j. 30/12	AT 02F	30-12-2017	30-12-2015	100,000					
222		EO ATL 2010-2 Variable 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 30/12	AT 02V	30-12-2017	30-12-2015	100,000					
223		EO ATL 2011 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 13/02	AT L11	13-02-2019	13-02-2016	99,410					
224		EO ATL 2012-1 Fixe 5ans AP à 6,15% j. 31/05	AT L21	31-05-2017	31-05-2015	100,000					
225		EO ATL 2013-1 Fixe 7ans AP à 6,8% 2 ans de franchise j. 22/04	AT 31F	22-04-2020	22-04-2016	99,010					
226		EO ATL 2013-1 Variable 7ans AP à TMM+1,90% 2 ans de franchise j. 22/04	AT 31V	22-04-2020	22-04-2016	100,000					
227		EO ATL 2013-2 Fixe 7ans AP à 7,2% 2 ans de franchise j. 15/11	AT 32F	15-11-2020	15-11-2015	100,000					
228		EO ATL 2013-2 Variable 7ans AP à TMM+1,90% 2 ans de franchise j. 15/11	AT 32V	15-11-2020	15-11-2015	100,000					
229		EO ATL 2014-1 5ans AP à 7,3% j. 17/03	AT L41	17-03-2019	17-03-2016	100,000					
230		EO ATL 2014/2 Catégorie B Variable 5ans AP TMM+1,9% j. 19/05	AL 42A	19-05-2019	19-05-2015	100,000					
231		EO ATL 2014/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,20% j. 19/05	AL 42B	19-05-2019	19-05-2015	100,000					
232		EO ATL 2014/2 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 19/05	AL 42C	19-05-2021	19-05-2015	100,000					
233		EO ATL 2014/3 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,60% j. 09/02	AT 43A	09-02-2020	09-02-2016	100,000					
234		EO ATL 2014/3 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,80% 2 ans de franchise j. 09/02	AT 43C	09-02-2022	09-02-2016	100,000					
235		EO ATL 2015-1 Catégorie A 5ans AP à 7,65% j. 13/07	AT 51A	13-07-2020		100,000					
236		EO ATL 2015-1 Catégorie B 5ans AP à TMM +2,30% j. 13/07	AT 51B	13-07-2020		100,000					
237		EO ATL 2015-1 Catégorie C 7ans AP à 7,85% 2 ans de franchise j. 13/07	AT 51C	13-07-2022		100,000					
248		EO ATL 2015/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,50% j. 25/02	AL 52A	25-02-2021		100,000					
239		EO ATL 2015/2 Catégorie B Variable 5ans AP TMM+2,35 j. 25/02	AL 52B	25-02-2021		100,000					
240		EO ATL 2015/2 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,75% 2 ans de franchise j. 25/02	AL 52C	25-02-2023		100,000					
241	Meubl at ex	EO Meubl at ex 2008 Tr A 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX 8A	28-08-2016	28-08-2015	100,000					
242		EO Meubl at ex 2008 Tr B 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX 8B	28-08-2016	28-08-2015	100,000					
243		EO Meubl at ex 2008 Tr C 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX 8C	28-08-2016	28-08-2015	100,000					
244		EO Meubl at ex 2008 Tr D 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX 8D	28-08-2016	28-08-2015	100,000					
245		EO Meubl at ex 2008 Tr E 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX 8E	28-08-2016	28-08-2015	100,000					
246		EO Meubl at ex 2008 Tr F 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX 8F	28-08-2016	28-08-2015	100,000					
247		EO Meubl at ex 2008 Tr G 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX 8G	28-08-2016	28-08-2015	100,000					
248		ATT IJARI LEASING	EO ATT IJARI LEASING 2011 5ans AP à 6,0% j. 13/01	TJ L11	13-01-2017	13-01-2016	99,840				
249	EO ATT IJARI LEASING 2012/1 5ans AP à 6,25% j. 31/05		JL 21B	31-05-2017	31-05-2015	100,000					
250	EO ATT IJARI LEASING 2012/1 7ans AP à 6,35% 2 ans de franchise j. 31/05		JL 21C	31-05-2019	31-05-2015	100,000					
251	EO ATT IJARI LEASING 2012/2 Variable 5ans AP à TMM+1,80% j. 18/12		JL 22A	18-12-2017	18-12-2015	100,000					
252	EO ATT IJARI LEASING 2012/2 5ans AP à 6,30% j. 18/12		JL 22B	18-12-2017	18-12-2015	100,000					
253	EO ATT IJARI LEASING 2012/2 7ans AP à 6,40% j. 18/12		JL 22C	18-12-2019	18-12-2015	100,000					
254	EO ATT IJARI LEASING 2013/1 Catégorie A Variable 5ans AP à TMM+2,10% j. 22/11		J13AV	22-11-2018	22-11-2015	100,000					
255	EO ATT IJARI LEASING 2013/1 Catégorie B Fixe 5ans AP à 7,00% j. 22/11		J13BF	22-11-2018	22-11-2015	98,640					
256	EO ATT IJARI LEASING 2013/1 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,10% 2 ans de franchise j. 22/11		J13CF	22-11-2020	22-11-2015	100,000					
257	EO ATT IJARI LEASING 2014/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,20% j. 05/06		JL 41B	05-06-2019	05-06-2015	98,890					
258		EO ATT IJARI LEASING 2014/1 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 05/06	JL 41C	05-06-2021	05-06-2015	100,000					
259		EO ATT IJARI LEASING Subordonné 2014 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,5% j. 26/12	JS 4AF	26-12-2019	26-12-2015	100,000					
260		EO ATT IJARI LEASING Subordonné 2014 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,75% 2 ans de franchise j. 26/12	JS 4BF	26-12-2021	26-12-2015	100,000					
261		EO ATT IJARI LEASING Subordonné 2014 Catégorie C Variable 5ans AP à TMM+2,25%j. 26/12	JS 4CV	26-12-2019	26-12-2015	100,000					
262		EO ATT IJARI LEASING 2015/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,60% j. 22/04	JL 51A	22-04-2020	22-04-2016	99,590					
263		EO ATT IJARI LEASING 2015/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,80% 2 ans de franchise j. 22/04	JL 51B	22-04-2022	22-04-2016	99,700					
264		EO ATT IJARI LEASING 2015/1 Catégorie B Variable 5ans AP à TMM+2,30% j. 22/04	JL 51C	22-04-2020	22-04-2016	100,000					
265		EO ATT IJARI LEASING 2015/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,5% j. 25/12	JL 52A	25-12-2020		100,020					
266	MOD. LEASING	EO MODERN LEASING 2012 7ans AP à 6,50% 2 ans de franchise j. 18/02	ML 12F	18-02-2020	18-02-2016	100,000					
267	AIL	EO AIL 2011 / 1 5ans AP 5,75% j. 28/04	AI 111	28-04-2016	28-04-2015	100,000					
268		EO AIL 2012 / 1 Fixe 5ans AP 6% j. 15/05	AI 21F	15-05-2017	15-05-2015	98,350					
269		EO AIL 2012 / 1 Variable 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	AI 21V	15-05-2017	15-05-2015	100,000					
270		EO AIL 2013 / 1 Fixe 5ans AP 7% j. 31/05	AI 31F	31-05-2018	31-05-2015	100,000					
271		EO AIL 2013 / 1 Variable 5ans AP à TMM+2,25% j. 31/05	AI 31V	31-05-2018	31-05-2015	100,000					
272		EO AIL 2014 / 1 Fixe 5ans AP 7,3% j. 31/07	AI 41F	31-07-2019	31-07-2015	98,810					
273		EO AIL 2014 / 1 Variable 5ans AP à TMM+1,9% j. 31/07	AI 41V	31-07-2019	31-07-2015	100,000					
274		EO AIL 2015 / 1 Fixe Catégorie A 5ans AP 7,65% j. 06/08	AS 1AF	06-08-2020		100,250					
275		EO AIL 2015 / 1 Variable Catégorie A 5ans AP à TMM+2,25% j. 06/08	AS 1AV	06-08-2020		100,000					
276		EO AIL 2015 / 1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,85% 2 ans de franchise j. 06/08	AS 1BF	06-08-2022		100,000					
277	TUNISIE	EO TUNISIE FACTORING 2014/1 Fixe 5ans AP à 7,60% j. Le 15/01	TF 41F	15-01-2020	15-01-2016	99,700					
278	FACTORING	EO TUNISIE FACTORING 2014/1 Variable 5ans AP à TMM+2,25% j. le 15/01	TF 41V	15-01							

COTE DE LA BOURSE : MARCHE DES FONDS COMMUNS DE CRÉANCES

N°	Groupe 71 - Continu				DERNIÈRE	ÉCHÉANCE	COURS DE	OUVERTURE	CLÔTURE	INTÉRÊTS	RESERVATION	
	VALEURS				ÉCHÉANCE	PRÉCÉDENTE	RÉFÉRENCE EN %	EN %	EN %	COURUS *	INDICATEUR	SEUIL EN %
309	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%		F1BI2	Octobre 2016	15-02-2016	100,00					
310	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%		F2BI3	Avril 2020	15-02-2016	100,00					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue. Les remboursements sont trimestriels.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING	COURS DE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION		
		MONTANT	DATE					Indicateur	Seuil	
311				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	4,590	2,210	2,210		
312				MONOPRIX	(da. 1/2. 10/06/2011 – MNP11)	10,280				
313				MONOPRIX	(da. 1/5. 04/06/2012 – MNP12)	3,360				
314				MONOPRIX	(da. 1/5. 16/06/2015 – MNP15)	2,600				
315				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	24,300				
316				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	17,560				
317				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	41,800				
318				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	27,870				
319				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	4,130				
320				SFBT	(da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	3,820				
321				SFBT	(da. 5 / 56. 12/05/2010 - SFB10)	3,950				
322				SFBT	(da. 5 / 61. 30/03/2011 - SFB11)	3,250				
323				SFBT	(da. 10/66. 03/07/2012 - SFB12)	5,140				
324				SFBT	(da. 1/19. 28/05/2013 - SFB13)	1,600				
325				SFBT	(da. 1/8 20/05/2014- SFB14)	3,680				
326				SFBT	(da. 1/6 12/05/2015- SFB15)	4,020				
327				TUNISAIR	(da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	1,150				
328				TUNISAIR	(da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,140				
329				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,120				
330				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,110				
331				TUNISAIR	(da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,100				
332				TUNISAIR	(da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,050				
333				TUNISAIR	(da. 1/5. 01/09/2008 – TAI08)	0,150				
334				TUNISAIR	(da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,060				
335				SPDIT	(da. 1/24 03/05/2012 – SPD12)	0,550				
336				AMS	(da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,310				
337				AMS	(da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,090				
338				AMS	(da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,060				
339				AMS	(da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,060				
340				AMS	(da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,110				
341				AMS	(da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,280				
342				AMS	(da. 1/5. 03/04/2013 – AMS13)	0,420				
343				ATTIJARI BANK	(da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	2,010				
344				ATTIJARI BANK	(da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,290				
345				BIAT	(da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	7,170				
346				BIAT	(da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	3,940				
347				BH	(da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,410				
348				BH	(da 1/20 cp 12. 15/09/1999 - BH12)	1,350				
349				BH	(da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,030				
350				BH	(da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,680				
351				BH	(da. 1/3. 27/07/2015 - BH15)	5,370				
352				Tunisie Leasing	(da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	2,580				
353				Tunisie Leasing	(da. 1/4. 03/12/2001 – TLD01)	10,310				
354	Tunisie Leasing	(da. 1/5. 02/12/2002 – TLS02)	6,870							
355	Tunisie Leasing	(da. 1/6. 18/12/2003 – TLS03)	4,990							
356	Tunisie Leasing	(da. 1/7. 06/12/2004 – TLS04)	3,610							
357	Tunisie Leasing	(da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,510							
358	Tunisie Leasing	(da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,500							
359	Tunisie Leasing	(da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,490							
260	Tunisie Leasing	(da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,480							
261	Tunisie Leasing	(da. 1/69. 01/02/2010 – TLS10)	0,240							
262	Tunisie Leasing	(da. 3/80. 01/02/2013 – TLS13)	0,800							
363	Tunisie Leasing	(da. 3/83. 10/02/2014 – TLS14)	0,730							
364	Tunisie Leasing	(da. 2/43. 02/02/2015 – TLS15)	0,830							
365	BT	(da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	3,320							
366	BT	(da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	10,950							
367	BT	(da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	4,480							
368	BT	(da. 1/2 23/05/2006 - BTDA6)	10,680							
369	BT	(da. 1/2 10/06/2009 – BTDA9)	5,900							
370	BT	(da. 1/3 28/06/2013 – BT13)	3,650							
371	Air Liquide Tunisie	(da 1/4 06/09/1999 - ALQDA)	146,590							
372	Air Liquide Tunisie	(da 1/6 22/06/2001 – ALQ01)	85,200							
373	Air Liquide Tunisie	(da 1/6 16/09/2002 – ALQ02)	72,820							
374	Air Liquide Tunisie	(da 1/8 02/09/2003 – ALQ03)	49,280							
375	Air Liquide Tunisie	(da 1/10 07/09/2004 - ALQ04)	34,460							
376	Air Liquide Tunisie	(da 1/12 06/09/2005 - ALQ05)	25,530							
377	Air Liquide Tunisie	(da 1/12 07/09/2006 - ALQ06)	23,630							
378	Air Liquide Tunisie	(da 1/12 03/09/2007 - ALQ07)	21,880							
379	Air Liquide Tunisie	(da 1/11 03/09/2008 - ALQ08)	22,590							
380	Air Liquide Tunisie	(da 1/12 03/09/2009 - ALQ09)	18,590							
381	Air Liquide Tunisie	(da 1/11 06/09/2010 – ALQ10)	19,190							
382	Air Liquide Tunisie	(da 1/11 05/09/2011 – ALQ11)	16,740							
383	Air Liquide Tunisie	(da 1/15 03/09/2012 – ALQ12)	11,850							
384	Air Liquide Tunisie	(da 1/11 02/09/2013 – ALQ13)	13,560							
385	Air Liquide Tunisie	(da 1/12 15/09/2014 – ALQ14)	10,700							
386	Air Liquide Tunisie	(da 1/25 07/09/2015 – ALQ15)	4,940							
387	UBCI	(da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	13,150							
388	UBCI	(da. 3/7 01/07/2004 - UBC04)	23,270							
389	UBCI	(da. 1/2 15/07/2010 - UBC10)	17,760							
390	UBCI	(da. 8/33 14/10/2013 - UBC13)	6,600							
391	STB	NS j. 01/07/2015 STBS5	4,700							
392	BNA	(da. 1/10 04/05/2009 – BNA09)	1,070							
393	AMEN BANK	(da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	2,950							
394	AMEN BANK	(da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	2,730							
395	AMEN BANK	(da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	0,990							
396	AMEN BANK	(da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,270							
397	AMEN BANK	(da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,080							
398	AMEN BANK	(da. 3/37. 28/12/2009 – ABDA9)	2,200							
399	AMEN BANK	(da. 1/10. 11/06/2013 – AB13)	2,300							
400	ATB	(da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,040							
401	ATB	(da. 1/10. 15/12/2008 – ATB08)	0,680							
402	ATB	(da. 1/16. 16/12/2010 – ATB10)	0,380							
403	ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	7,280							
404	ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - ALK04)	6,620							
405	ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - ALK03)	6,010							
406	SIMPAR	(da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	11,480							
407	SIMPAR	(da. 1/6. 01/07/2008 – SIM08)	8,340							
408	SIMPAR	(da. 1/7. 01/07/2010 – SIM10)	5,930							
409	SIMPAR	(da. 1/8. 02/07/2012 – SIM12)	4,620							
410	SIMPAR	(da. 2/9. 01/07/2014 – SIM14)	5,860							
411	CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	9,980							
412	CIL	(da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	6,650							
413	CIL	(da. 1/3. 11/06/2010 - CIL10)	8,250							
414	CIL	(da. 1/4. 03/06/2011 - CIL11)	4,850							
415	ATL	(da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,950							
416	ATL	(da. 2/17. 26/11/2012 - ATL12)	0,660							
417	STIP	(da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,130							
418	PGH	(da. 2/25. 23/06/2011 - PGH11)	0,460							
419	SMG	(da. 1 / 2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	14,010							
420	SOTETEL	(da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	1,130							
421	SOTETEL	(da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	1,110							
422	SOTETEL	(da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	0,920							
423	SOTETEL	(da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	0,420							
424	SOTETEL	(da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,200							
425	SOTUVER	(da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,450							
426	SOTUVER	(da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,430							
427	SOTUVER	(da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	0,890							
428	SOTUVER	(da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	2,290							
429	SOTUVER	(da. 10/31. 16/07/2012 – STV12)	1,730							
430	SOTUVER	(da. 1/7. 18/07/2013 – STV13)	0,640							
431	SOTUVER	(da. 3/41. 01/07/2014 – STV14)	0,290							
432	SOTUVER	(da. 3/40. 20/07/2015 – STV15)	0,290							
433	SOTUMAG	(da. 1/3. 05/07/2010 – MGR10)	0,820							

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING	COURS DE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE	VALEURS	RÉFÉRENCE			INDICATEUR	SEUIL
434				SIAME	(da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)				
435				SIAME	(da. 1/10 cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)				
436				SIAME	(da. 1/8 cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)				
437				SIAME	(da. 1/25. 28/072004 - SIA04)				
438				ATTIJARI LEASING	Action Rompue – TJLR				
439				STEQ	(da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)				
440				ELECTROSTAR	(da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)				
441				SOTRAPIL	(da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)				
442				SOTRAPIL	(da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)				
443				SOTRAPIL	(da. 1/25. 30/12/2008 – SPIL8)				
444				SOTRAPIL	(da. 1/20. 02/07/2012 – SPL12)				
445				SOTRAPIL	(da. 1/33. 01/07/2013 – SPL13)				
446				SOTRAPIL	(da. 1/17. 20/06/2014 – SPL14)				
447				SOTRAPIL	(da. 1/32. 18/06/2015 – SPL15)				
448				MODERN LEASING	(da. 1/4. 25/05/2015 – ML15)			B	
449				SOMOCER	(da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)			B	
450				SOMOCER	(da. 1/10. 21/07/2008 – SOMC8)				
451				SOMOCER	(da. 1/20. 20/07/2009 – SOMC9)				
452				SOMOCER	(da. 1/10. 26/12/2011 – SOM11)				
453				SOMOCER	(da. 1/45. 21/12/2012 – SOM12)				
454				SOMOCER	(da. 2/35. 23/12/2013 – SOM13)			B	
455				SOMOCER	(da. 3/37. 25/08/2014 – SOM14)				
456				SOMOCER	(da. 1/23. 20/10/2015 – SOM15)		0,060	0,060	
457				GIF FILTER SA	(da. 1/10. 03/06/2008 – GIF08)				
458				GIF FILTER SA	(da. 1/11. 16/02/2009 – GIF09)				
459				GIF FILTER SA	(da. 1/4. 20/07/2011 – GIF11)				
460				GIF FILTER SA	(da. 1/5. 10/12/2012 – GIF12)			B	
461				GIF FILTER SA	(da. 27/1000. 08/07/2013 – GIF13)				
462				GIF FILTER SA	(da. 4/237. 27/04/2015 – GIF15)				
463				GIF FILTER SA	(da. 5/429. 31/07/2015 – GIF52)				
464				ASSAD	(da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)				
465				ASSAD	(da. 1/4. 15/06/2009 – ASS09)				
466				ASSAD	(da. 1/10. 02/06/2010 – ASS10)				
467				ASSAD	(da. 1/22. 20/06/2011 – ASS11)			B	
468				ASSAD	(da. 1/23. 01/08/2012 – ASS12)			B	
469				SITS	(da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)				
470				EL WIFACK	(da. 1/2. 12/10/2015 –WIF15)	2,700	2,700		
471				SOKNA	(da. 1/5. 02/07/2012 – SOK12)				
472				SOKNA	(da. 2/5. 01/07/2014 – SOK14)				
473				ADWYA	(da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)				
474				ADWYA	(da. 1/5. 09/08/2012 – ADW12)				
475				ADWYA	(da. 1/5. 04/08/2014 – ADW14)				
476				ADWYA	(da. 1/12. 31/12/2015 – ADW15)	0,570	0,570		
477				TPR	(da. 11/149. 20/06/2008 – TPR08)				
478				TPR	(da. 1/8. 20/05/2009 – TPR09)				
479				TPR	(da. 1/36. 25/05/2010 – TPR10)				
480				TPR	(da. 5/37. 15/06/2011 – TPR11)				
481				TPR	(da. 1/21. 25/06/2012 – TPR12)				
482				TPR	(da. 1/44. 25/06/2013 – TPR13)				
483				SOPAT	(da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)				
484				SOPAT	(da. 1/10. 14/02/2013 – SOP13)				
485				ARTES	(da. 1/4. 23/07/2012 – ART12)	2,000	2,000		
486				ARTES	(da. 1/5. 04/03/2013 – ART13)				
487				Carthage Cement	(da. 1/52. 20/12/2010 – CC10)			B	
488				New Body Line	(da. 1/45. 16/12/2013 – NBL13)				
489				SAH	(da. 1/7. 05/08/2014 – SAH14)				
490				SAH	(da. 1/20. 05/09/2014 – SAH42)	0,650	0,650		
491				SAH	(da. 1/5. 23/06/2015 – SAH15)				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

HORS -COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING	COURS DE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE	VALEURS	RÉFÉRENCE			INDICATEUR	SEUIL
492	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	4,130				
493	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	4,690	4,690	4,690		
494	1			AMI - Assurances Multirisques Ittihad	16,980	16,990	16,600		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITÉ	DATE DE NÉGOCIATION		VALEURS	CLÔTURE PRÉCÉDENTE	OUVERTURE	CLÔTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
				DROITS D'ATTRIBUTION					
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			1.630				
41	1/11	01-10-91			1.000				
45	1/20	15-02-94			0.500				
49	1/30	02-05-95			0.400				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.000				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHÈRES

VALEURS	NOMINAL	DERNIÈRE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMÉDIAIRE	VALIDITÉ DE L'OFFRE	DATE DE NÉGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSÉ	PRATIQUÉ				
TRANSACTIONS RÉALISÉES									
Comptoir National Tunisien - CNT	5	22.000	18-03-2016	22.000	22.000	4 821	MAC SA	30-04-2016	22-04-2016
Sté Industrielle Oléicole Sfaxienne - SIOS-ZITEX	10	34.000	12-02-2016	34.000	34.000	10	MAC SA	30-04-2016	22-04-2016
Sté les Abattoirs de Tunis - SAT	100	112.500	11-03-2016	113.200	113.200	80	TSI	30-04-2016	22-04-2016
Sté Plasticum Tunisie	100	179.900	11-03-2016	181.000	181.000	50	TSI	30-04-2016	22-04-2016
Sté Ghoula de Promotion Immobilière	100	182.600	25-03-2016	183.700	183.700	50	TSI	30-04-2016	22-04-2016
Sté Agro Technologies - AGROTECH	100	80.000	25-03-2016	90.000	90.000	175	TSI	30-04-2016	22-04-2016
TRANSACTIONS PROGRAMMÉES									
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
Sté Hôtelière Balnéaire et Touristique - HOTEL KARAWEN	10	25.000	24-10-2002	15.000		56	STB FINANCE	30-04-2016	29-04-2016
Banque Tunisienne de Solidarité – BTS	10	10.000	06-03-2015	7.000		100	AI	30-04-2016	29-04-2016

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D’OUVERTURE DE L’OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE UNIMED

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE «UNIMED» AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :
La Bourse a donné, en date du 31/03/2016, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société UNIMED au **Marché Principal** de la Cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis des **25 450 000** actions de nominal dix (1) dinar chacune constituant le capital social.

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ
Dénomination sociale : Unité de Fabrication de Médicaments «UNIMED»
Siège social : Zone Industrielle de Kalaa Kébira -Sousse
Forme juridique : Société anonyme
Date de constitution : 24 octobre 1989
Durée : 99 ans
Objet social : La société a pour objet la recherche, la mise au point, la fabrication, l'assistance technique, le contrôle et la commercialisation des médicaments à usage humain, et généralement toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et autres, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tout objet similaire ou connexes ou qui sera jugé utile à leur développement.
Capital social : Le capital social de la société UNIMED s'élève à 25 450 000 dinars divisé en 25 450 000 actions de nominal 1 dinar chacune entièrement libérées.

II-PRÉSENTATION DE L'OFFRE :
Le placement des titres offerts sera réalisé au moyen d'une Offre à Prix Ouvert, d'un Placement Global et d'un Placement Privé – Ci-après l'Offre.
Cette Offre se déroulera selon le Calendrier indicatif suivant :

Date	Événement
15 avril 2016	Ouverture de l'OPO, du Placement Global et du Placement Privé
20 avril 2016	Clôture de l'OPO, du Placement Global et du Placement Privé à 17 heures .
21 avril 2016-à 17 heures	Date limite de remise des plis et des supports magnétiques (CD) à la BVMT
22 avril 2016	Ouverture des plis
	Fixation du prix de l'Offre par l'intermédiaire en bourse chef de file
	Publication de la BVMT d'un avis relatif au résultat provisoire de l'Offre
	Diffusion du communiqué de presse indiquant le Prix de l'Offre
28 avril 2016	Publication par la BVMT du résultat définitif de l'Offre et de l'avis d'introduction
03 mai 2016	Règlement-livraison de l'Offre

1-Décision ayant autorisé l'Offre
Sur proposition du Conseil d'Administration du **15/12/2015**, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société UNIMED, réunie le **06/01/2016**, a approuvé le principe d'introduction de ladite société sur le marché principal de la Cote de la Bourse et l'ouverture de son capital par la cession d'un minimum de 10% du capital.

2-Actions offertes
L'ouverture du capital s'effectue par la diffusion dans le public de :

- **848 450 actions** au moyen d'une **Offre à Prix Ouvert (OPO)** représentant **33,3%** de l'offre au public et **3,3%** du capital actuel de la société, et centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- **1 700 000 actions** au moyen d'un **Placement Global (PG)** auprès d'**Institutionnels**, tels que définis par l'article 39 nouveau alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse, représentant **66,7%** de l'offre au public et **6,7%** du capital actuel de la société, centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en bourse Tunisie Valeurs, MAC SA et BH Invest et dirigé par Tunisie Valeurs désigné comme établissement chef de file.
- Parallèlement, il sera procédé à la diffusion dans le cadre d'un **Placement Privé (PP)**, de **1 114 000 actions**, représentant **4,4%** du capital actuel de la société, auprès d'investisseurs désirant acquérir au **minimum** pour un montant de **250 000 dinars**. Ce placement est centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en bourse Tunisie Valeurs, MAC SA et BH Invest et dirigé par Tunisie Valeurs désigné comme établissement chef de file.

3-Période de validité de l'Offre
L'Offre à Prix Ouvert sera ouverte au public du **15/04/2016 au 20/04/2016 inclus**.
La même durée est fixée pour le placement global et le placement privé.

4-Date de jouissance des actions
Les actions à céder dans le cadre de cette Offre porteront jouissance à partir du **01/01/2015**.

5-Modalités de paiement du prix
La fourchette indicative de prix par action applicable à la présente Offre a été fixée entre **11,400 dinars** et **11,900 dinars**, tout frais, commissions, courtage et taxes compris, aussi bien pour l'OPO que pour le Placement Global et le Placement Privé.
Les personnes désireuses de participer à l'**OPO** devront déposer leurs ordres d'achat en **indiquant le nombre des titres à acheter sans indication de prix**. Ces ordres seront réputés stipulées au Prix de l'Offre.
Le règlement d'ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions UNIMED dans le cadre de l'**Offre à Prix Ouvert** s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat à un prix d'achat par action égal au **prix plafond de la fourchette indicative (soit 11,900 dinars)**. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'OPO.
Les personnes désireuses de participer au **Placement Global** devront déposer leurs ordres d'achat en **indiquant le nombre des titres à acheter et le prix** qui doit être compris dans la fourchette fixée. Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions UNIMED dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès du Syndicat de Placement, au comptant au moment de dépôt de la demande de l'ordre d'achat et le prix d'achat par action pratiqué sera le prix de l'Offre.

6-Etablissements domiciliataires
Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions de la société UNIMED exprimés dans le cadre de la présente **Offre à Prix Ouvert**, relatifs à la **catégorie A**.
Concernant la **catégorie B**, seul l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs est habilité à recueillir les ordres d'achat exprimés dans cette catégorie.
Le Syndicat de Placement est seul habilité à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions UNIMED exprimés dans le cadre du **Placement Global** et du **Placement Privé**.

7-Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres
L'Offre à Prix Ouvert –OPO :
Dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert, **848 450 actions** UNIMED à céder seront offertes et réparties en deux (2) catégories :
Catégorie A : 841 450 des actions offertes, représentant 33% de l'offre au public et 99,2% de l'OPO seront réservées aux **personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers** sollicitant au minimum **25 actions** et au maximum **338 500 actions** pour les institutionnels et **127 250 actions** pour les non institutionnels.
Catégorie B : 7 000 des actions offertes seront réservées au personnel d'UNIMED.
Les **OPCVM** donneurs d'ordre dans les catégories A doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tels que définis au niveau de l'article 29 du code des Organismes de Placement Collectifs tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.
Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans l'une de ces catégories ne peuvent pas donner des ordres dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé.
Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en bourse.
Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité des titres demandée et l'identité du donneur d'ordre.
L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- **Pour les personnes physiques majeures tunisiennes**: le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- **Pour les personnes physiques mineures tunisiennes**: le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- **Pour les personnes morales tunisiennes**: la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- **Pour les OPCVM**: La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- **Pour les institutionnels autres qu'OPCVM** : la dénomination sociale complète ainsi que, le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- **Pour les étrangers** : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents d'identification présentés.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.
L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui **ne peut être inférieur à 25**. En tout état de cause, la quantité demandée par ordre doit respecter la quantité minimale et maximale par catégorie.
En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.
Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ouvert.
Outre l'ordre qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;
- Un (1) nombre d'ordre d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en bourse. En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.
En cas d'ordres multiples chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandé sera retenu. Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présentés à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres et modalités de satisfaction des ordres d'achat.
Pour la catégorie A: les ordres d'achat seront satisfaits **au prorata** sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque souscripteur ne dépasse 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels et 338 500 actions pour les institutionnels.
En cas d'**excédent de titres** offerts non demandés par la **catégorie B**, le reliquat sera affecté à la **catégorie A. NB** : Le prix des actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global (le «**Prix de l'Offre**»).

Le Placement Global:
Dans le cadre du Placement Global, **1 700 000 actions** seront offertes à des **institutionnels** tels que définis par l'article 39 nouveau alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse.
L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui **ne peut être supérieur à 1 272 500 actions** (soit au plus 5% du capital).
En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.
Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Privé et inversement. Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés au Placement Privé.

Fixation du Prix de l'Offre.
Le Prix de l'Offre résultera de la **confrontation de l'offre** des actions dans le cadre du **Placement Global** et des **demandes** émises par les **investisseurs de cette catégorie** selon la technique dite de «Book Building» telle qu'utilisée par les pratiques internationales du marché.
Cette confrontation sera effectuée notamment sur la base des critères de marché suivants:

- Capacité des investisseurs retenus à assurer un développement ordonné du marché secondaire ;
- Ordre d'arrivée des demandes des investisseurs ;
- Quantité demandée ; et
- Sensibilité au prix des demandes exprimées par les investisseurs.

Il est prévu que le **Prix de l'Offre** soit fixé le **22/04/2016**, étant précisé que cette date pourrait être reportée, et se situera dans la **fourchette** comprise entre **11,400 dinars** et **11,900 dinars** par action.

Le Placement Privé :
Dans le cadre du Placement Privé, **1 114 000 actions** seront offertes à **des investisseurs** désirant acquérir au **minimum** pour un montant de **250 000DT**.
L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à:

- **127 250 actions** pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital) ;
- **1 114 000 actions** pour les institutionnels.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global et inversement. Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Privé pourraient être affectés au Placement Global.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D’OUVERTURE DE L’OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE UNIMED

Le prix des actions offertes dans le cadre du Placement Privé sera égal au Prix de l’Offre retenu dans le cadre du Placement Global. Il est à préciser que les membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de file les quantités demandées et les identités des donneurs d'ordre. Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les six mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente. Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes : - Quelque soit le porteur des titres ; - Après information préalable du CMF ; et - En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage ci-dessus fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante. 8-Transmission des ordres et centralisation : • Offre à Prix Ouvert Catégorie A : Les intermédiaires en bourse établissent un état récapitulatif des ordres reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert, selon les modèles établis par la BVMT. Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT, sous pli fermé, l'état des ordres d'achat et les supports informatiques correspondants (CD) au plus tard le jeudi 21 avril 2016 à 17h00. Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi. Catégorie B : L'état des ordres d'achat sera transmis par Tunisie Valeurs, Intermédiaire en bourse, à la BVMT, dans les mêmes conditions précitées. • Placement Global A l'issue de l'opération de Placement Global, l'établissement chef de file, Tunisie Valeurs intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle fixé par cette dernière. Cet état doit être transmis à la BVMT, sous pli fermé, au plus tard le jeudi 21 avril 2016 à 17h00, signé par la personne habilitée de la société Tunisie Valeurs et comporter son cachet. • Placement privé A l'issue de l'opération de Placement Privé, Tunisie Valeurs intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du placement au CMF et à la BVMT. Cet état doit être transmis à la BVMT, sous pli fermé, au plus tard le jeudi 21 avril 2016 à 17h00, signé par la personne habilitée de la société Tunisie Valeurs et comporter son cachet. 9-Ouverture des plis et dépouillement : • Offre à Prix Ouvert Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert, seront communiqués, le vendredi 22 avril 2016, sous plis fermés, par la BVMT à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet. Il est précisé que le prix fixé dans la catégorie de Placement Global s'impose à l'Offre à Prix Ouvert. • Placement Global L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, sera communiqué sous pli fermé par la BVMT à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Privé) et établira un procès verbal à cet effet. • Placement privé L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Privé, sera communiqué sous pli fermé par la BVMT à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global) et établira un procès verbal à cet effet. Il est précisé que le prix fixé dans la catégorie de Placement Global s'impose au Placement Privé. 10-Déclaration des résultats : Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achats donnés dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié le jeudi 28 avril 2016, sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF en précisant la suite donnée à l'offre. Au cas où la présente opération aboutirait à des résultats concluants (réalisation d'un minimum de 90% de l'opération), l'avis du résultat de l'offre précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés. 11-Règlement des espèces et livraison des titres : Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux. Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de Tunisie Clearing. Tunisie Clearing a attribué en date du 28/03/2016 aux actions de la société UNIMED le code ISIN TN0007720014. Le registre des actionnaires est tenu par Tunisie Clearing. 12-Contrat de liquidité : Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction, est établi entre Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse et l'actionnaire de référence de la société UNIMED à savoir Mr. Ridha Charfeddine, pour un montant de 8 000 000 dinars et 254 500 actions. 13-Régulation du cours boursier : Les actionnaires de la société UNIMED se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier. Le contrat de régulation sera confié à Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse. Le prospectus relatif à la présente opération est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°16-0935 du 01 Avril 2016, ainsi que d'un document de référence «UNIMED 2016» enregistré auprès du CMF en date du 22 mars 2016 sous le n°01/2016. La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais au siège de la société UNIMED (Zone Industrielle de Kalaa Kébira - 4060 Sousse), de Tunisie Valeurs intermédiaire en Bourse (Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène), MAC SA (Green Center Bloc, Rue du Lac Constance, 1053 Les Berges du Lac), BH Invest (Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH- BC5, Bloc A 3ème étage, Centre Urbain Nord -1003- Tunis) et sur les sites internet du CMF: www.cmf.org.tn et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis : www.bvmt.com.tn.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE D'AMEN BANK

La société HORCHANI FINANCE qui détenait directement et de concert 1 222 200 actions et droits de vote représentant 5,00% du capital d'AMEN BANK, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 31 Mars 2016, le seuil de 5% du capital suite à l'acquisition directe en bourse de 150 actions et droits de vote représentant 0,001% du capital de la banque. Par ailleurs, La société HORCHANI FINANCE a déclaré agir de concert avec BESTFRIGO sarl (1000 actions et droits de vote représentant 0,004% du capital) et Mme Neila BSIRI (1540 actions et droits de vote représentant 0,006% du capital). La société HORCHANI FINANCE a déclaré que les objectifs qu'elle vise à atteindre au cours des douze prochains mois sont les suivants : - Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote et ne pas céder les actions et droits de vote lui appartenant, - Pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 05 Avril 2016 par Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse.

COTATION EN BOURSE DES TITRES « SOPAT » SUITE À LA RÉALISATION DE L’AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L’AGE DU 16 NOVEMBRE 2015

A partir du mardi 19 avril 2016, les 5 197 500 actions nouvelles souscrites seront admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées. • Code Mnémonique : SOPAT • Code ISIN : TN0007290018 • Groupe de Cotation : 11

TRANSACTIONS DE BLOCS

La Bourse informe qu'en date du 22-04-2016, deux transactions de blocs ont été réalisées : ▪ 39 637 actions SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie à un cours de 22,500 Dinars ; ▪ 30 769 actions SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie à un cours de 22,500 Dinars.
--

AVIS DES SOCIETES

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

Messieurs les actionnaires de l'ASTREE Compagnie d'Assurances et de Réassurances sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Jeudi 28 Avril 2016 à 10 heures, au siège social de la Compagnie, 45 – Avenue Kheireddine Pacha – Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2015. 2) Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2015. 3) Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales. 4) Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales. 5) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015. 6) Affectation du résultat de l'exercice 2015. 7) Fixation des jetons de présence et de la rémunération du Comité Permanent d'Audit. 8) Renouvellement de mandat d'un administrateur 9) Nomination d'un commissaire aux Comptes.

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister le Jeudi 21 Avril 2016 à 10 heures à l'Hotel Les Berges du Lac, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant: 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2015 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2015 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice 4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2015 du Groupe ALKIMIA 5- Quitus aux Administrateurs 6- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des membres du comité permanent d'audit. 7- Affectation du résultat net de l'exercice 2015 8- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité, à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée. Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée. Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

AVIS DES SOCIETES

TUNISAIR - SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L’AIR

Le Conseil d’Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l’Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 28 avril 2016 à 9h30 du matin, à l’hôtel Ramada Plaza Tunis-Gammarth pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1. Lecture des Rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale pour l'année 2014. 2. Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2014. 3. Approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2014 4. Affectation des résultats de l'année 2014. 5. Quitus aux Administrateurs. 6. Nomination de nouveaux administrateurs et d'un Président au Conseil d'Administration. Messieurs les actionnaires peuvent consulter les documents relatifs à l'ordre du jour à partir du 12 avril 2016, au siège social de la Compagnie (Direction Centrale Financière au 2^{ème} étage) pendant les horaires administratifs (du lundi au vendredi de 8H à 13H et de 14H à17H).	
--	--

SOCIÉTÉ EURO-CYCLES

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EURO-CYCLES sont invités à assister le Jeudi 28 Avril 2016 à 10 heures à l'Hôtel Paris les BERGES DU LAC TUNIS, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2015. 2- Lecture des rapports (général et spécial) du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2015. 3- Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2015. 4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés commerciales. 5- Approbation des Etats Financiers Consolidés 2015 du Groupe EURO-CYCLES. 6- Distribution des bénéfices de l'exercice 2015 à raison de 1,400 par action. 7- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2015. 8- Renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour les exercices 2016-2017 et 2018 : • MG-INVEST • Mr MICKELE BERAUDO • Mr MOHAMED REKIK 9- Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes pour les années 2016-2017 et 2018 10-Distribution des jetons de présence exercice 2015. 11-Questions diverses. 12-Formalités et pouvoirs. En cas d'empêchement, vous avez la faculté de vous faire représenter en nous retournant ce pouvoir revêtu de votre signature précédée de la mention « BON POUR POUVOIR ». Les rapports à soumettre aux délibérations de L'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la société.	
--	--

SOCIÉTÉ EURO-CYCLES

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EURO-CYCLES sont invités à assister le Jeudi 28 Avril 2016 à 11.30 heures à l'Hôtel Paris les BERGES DU LAC TUNIS, à l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1- Augmentation du capital social par incorporation des réserves pour le porter de 5 400 000 Dinars à 8 100 000 Dinars et ce par l’émission de 2 700 000 actions nouvelles gratuites à répartir entre les anciens actionnaires à raison d’une (1) action nouvelle gratuite pour deux (2) actions anciennes. 2- Modification corrélatrice des statuts. 3- Questions diverses. 4- Formalités et pouvoirs. En cas d'empêchement, vous avez la faculté de vous faire représenter en nous retournant ce pouvoir revêtu de votre signature précédée de la mention « BON POUR POUVOIR ».	
---	--

LA GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION GIF FILTER SA

Le président du Conseil d'Administration convoque tous les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION GIF FILTER SA pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi , 29 AVRIL 2016 à 15 h à L'HÔTEL REGENCY GAMARTH situé à les cotes de carthage la Marsa Tunis , afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant : 1. Lecture et approbation du rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015 2. Lecture des rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2015 . 3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015. 4. Approbation des conventions conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales. 5. Affectation des résultats. 6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015. 7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration. 8. Renouvellement des mandats des administrateurs . 9. Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2016 . 10. Fixation de la rémunération des membres du comité permanant d'audit. 11. Déclaration des postes occupés par les administrateurs au sein des autres sociétés. 12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques requises par la loi. Un exemplaire des statuts , des états financiers Clos 31/12/2015 , du Rapport du Conseil d'Administration , des Rapports du Commissaire aux comptes , et un projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter à partir du 14 avril 2016 au Siège Social de la Société sis à GP1 KM 35 GROMBALIA 8030 .	
--	--

SOCIETE OFFICE PLAST

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le vendredi 6 Mai 2016 à 9H à l'Hôtel El Mouradi Gammarth, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2015 ; 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015 ; 3- Approbation des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ; 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ; 5- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ; 6- Fixation des jetons de présence ; 7- Nomination d'un nouvel administrateur représentant les petits porteurs ; 8- Pouvoirs à donner ; 9- Question divers. Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis à la Z.I.2 Medjez El Bab 9070 Béja.	
---	--

AUTOMOBILE RÉSEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 10 Mai à 09 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant : - Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe Artes durant l'exercice 2015 ; - Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ; - Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ; - Affectation des résultats nets de l'exercice 2015 ; - Quitus pour l'exercice 2015 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence ; - Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe Artes arrêtés au 31/12/2015. - Approbation des états financiers consolidés du groupe Artes au 31/12/2015 ; - Statuer sur la demande de démission d'un administrateur ; -Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration ; - Pouvoirs pour formalités. Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Kheir-eddine Pacha- Tunis.	
---	--

AUTOMOBILE RÉSEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mardi 10 Mai à 10 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant : - Mise à jours des statuts de la société ; - Questions Diverses ; - Pouvoirs pour formalités. Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Khair-eddine Pacha- Tunis.	
--	--

AUTOMOBILE RÉSEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

La société ARTES informe ses honorables actionnaires que son Conseil d’Administration, lors de sa réunion du 14 Avril 2016, a arrêté les Etats Financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015 qui ont été soumis aux Commissaires aux Comptes. En outre, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le 10 mai 2016 à 09 heures, et de proposer la distribution d’un dividende de 0,570 dinars par action.	
---	--